

De: René MECHET rene.mechet@gmail.com
Objet: [INTERNET] E.P. Eole des Charmes
Date: 30 mars 2021 à 10:54
À: pref-icpe@haute-marne.gouv.fr



Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Trop, c'est trop !

Non à l'implantation anarchique des parcs éoliens sans aucune concertation préalable de **tous les habitants du territoire.**

D'après la carte établie par la DREAL, entre les parcs existants et les projets en cours, y compris bien sûr ceux des départements voisins de Côte d'Or et Haute-Saône qui nous impactent tout autant, je dénombre 122 éoliennes dans un rayon de 15 km à vol d'oiseau du village de CHASSIGNY : un encerclement total !

Désormais la Communauté de Communes d'Auberive, Vingeanne et Montsaigeonnais, présentera deux physionomies totalement différentes :

- A l'ouest du territoire, le parc naturel de la forêt feuillue avec un souci environnemental avéré, et ses règles pour le conserver.
- A l'est, une forêt d'éoliennes et des paysages et un cadre de vie massacrés.

L'éolien est un non-sens écologique et n'est malheureusement régi que par l'argent.

Avis très défavorable au projet.

René MECHET
8, rue de Voulogne
52190 CHASSIGNY